

Les douze travaux de la ministre

Elle a, entre autres, permis aux pigistes de bénéficier du chômage partiel et arbitré en faveur d'un fonds doté de 28 millions d'euros destiné à lutter contre la précarité chez les journalistes. C'était quand Rima Abdul-Malak était conseillère en charge de la culture et des médias à l'Élysée auprès d'Emmanuel Macron. Désormais ministre de la Culture, sera-t-elle à la hauteur face à l'ampleur de la tâche qui l'attend ?

Auto-entrepreneuriat, réforme des aides à la presse, loi sur la concentration des médias, part appropriée et équitable pour les journalistes dans le cadre des droits voisins et plus récemment réforme de la contribution à l'audiovisuel public. Les dossiers s'entassent sans que les problèmes ne soient réglés. Il y a pourtant urgence !

Fragiliser un pilier de notre démocratie

Des employeurs continuent d'embaucher, comme des hors-la-loi, des auto-entrepreneurs pour réaliser le travail d'un journaliste, échappant ainsi aux cotisations sociales. Le SNJ a déjà alerté le ministère de la Culture, en vain. Une loi plus sévère punissant les employeurs qui ont recours à des producteurs de contenus payés sur facture est devenue plus qu'une nécessité. C'est une question vitale pour l'ensemble de la profession et la liberté d'informer. Lancée fin 2020, la mission Francechini a accouché d'une souris, alors



que l'occasion aurait pu être saisie pour conditionner — enfin ! — les aides à la presse, au lieu de les résumer à un guichet à euros pour patrons. Le SNJ rappelle l'arbitraire qui préside lors de ces réunions d'attributions des aides à la presse et réclame toujours un siège au nom de la profession.

Quant à la suppression de la redevance, la ministre Abdul-Malak a été dans la roue du Président de la République, sans qu'elle n'apporte une solution qui finance de manière pérenne l'audiovisuel public. À ce jour, d'éventuelles fusions voire privatisations sèment le doute dans les rédactions.

Les États généraux du droit à l'information, voulus par Emmanuel Macron, permettront-ils à la ministre de la Culture d'enfin répondre aux défis de la profession ? Ce rendez-vous,

qui va semble-t-il être lancé par le président lui-même le 22 novembre à Paris, ne doit pas être un prétexte pour contourner les organisations représentatives de journalistes. Le SNJ redoute des États généraux à la sauce Conseil national de la refondation.

Fondé en 1918, en pleine guerre, sur des principes déontologiques, le SNJ espère toujours qu'un ministre de la Culture cerne les véritables difficultés d'une profession qui doit bénéficier de lois plus protectrices. Même si le statut du journaliste professionnel est toujours appliqué en France, il est attaqué de toutes parts, notamment par des employeurs, qui ont leurs ronds de serviettes dans les ministères et à l'Élysée.

Le SNJ vous rappelle, Madame la ministre, que l'information est un bien public et qu'il est votre devoir de rendre le pouvoir aux rédactions afin de permettre aux journalistes de délivrer au grand public une information libre, pluraliste et de qualité.

Emmanuel POUPARD,
premier secrétaire général

« Supprimer la redevance sans piste de financement crédible, c'est ouvrir la porte aux pires scénarios »

Syndicat



Au Progrès, une grève historique

Le 7 avril, 85,5% des journalistes hors encadrants ont cessé le travail sur les départements de l'Ain, du Rhône et du Jura. Cela faisait plus de vingt ans que les journalistes du Progrès n'avaient pas fait grève. C'est pour les 28 heures. Il avait bien eu quelques modestes entretiens mais rien qui n'ait autant mobilisé la rédaction, signe d'un réel pas-à-lot. Une mobilisation historique, ont résumé les médias.

A trop tirer sur la corde... Les journalistes n'ont jamais compté voter... Mais à trop tirer sur la corde... La conscience professionnelle ne fait pas manger. Au

Le SNJ lance sa newsletter pour les adhérents
Page 3

Audiovisuel
Les conséquences de la suppression de la redevance
Page 4

Presse écrite
La Provence reste dans l'inconnu pour sa reprise
Page 9

International
Retour sur le 31^e congrès de la FIJ à Mascate (Oman)
Pages 10 et 11

Hommage
Pierre Delimauges, une vie d'engagements
Page 16